

LE PARCQ.- Economie

# Deux employés rachètent l'entreprise VM Deligny qui devient Arkal

■ L'entreprise VM Deligny devient Arkal. Michel Diethmann directeur technico-commercial de 51 ans et Olivier Hébert directeur financier 34 ans ont racheté leur entreprise. Sinon, elle aurait probablement fermé ses portes. Cette volonté entrepreneuriale permet de pérenniser les 64 emplois.

Les deux hommes ont des projets plein la tête. Ils veulent dynamiser l'image de leur entreprise et lui insuffler la notoriété qu'elle mérite. «A la réputation nationale, elle est pointue en calcul de résistance des matériaux, notamment, sismique. L'export reste très marginal, principalement en Afrique».

## L'entreprise recrute

Ce changement de direction passe aussi par un changement de nom. Fini VM Deligny. L'entreprise a été baptisée Arkal. «Ar

pour architecture, «Al» pour métal et «K», symbole de la poutre en treillis qui forme leurs bâtiments et la Tour Eiffel.

Actuellement, l'entreprise recrute en intérim, CDD voire CDI. Ils recherchent, notamment, un ingénieur commercial, un calculateur et un dessinateur en structure ainsi que des chaudronniers. Incompréhension. Ils peinent à recruter. «On reçoit peu de candidatures».

## Atteindre 9 millions d'euros de chiffre d'affaires à la fin de l'année

L'entreprise a augmenté sa productivité. Elle est passée de 1 600 tonnes d'acier traité dans ses ateliers par an à 2 500 tonnes en 2016. «C'est grâce à l'amélioration de la productivité et à l'implication de tous. Tout le monde a apporté sa pierre à l'édifice».

Fin 2016, il veulent d'atteindre le chiffre d'affaires



Olivier Hébert (à gauche) et Michel Diethmann (à droite) ont racheté leur entreprise.

de 9 millions d'euros. Jusqu'en 2012, l'entreprise vendait des bâtiments «clé en main». Le chiffre d'affaire était alors de 16 millions mais le budget de la sous-traitance représentait 6 à 7 millions. «Aujourd'hui, on se recentre sur notre métier. C'est un choix de notre part».

## De l'entreprise VM Deligny à Arkal

L'entreprise VM Deligny était l'une des plus petites du gigantesque groupe belge Van Maercke auquel elle appartenait depuis 1997. Le président, Roeland Van Maercke, a fait part de son désir de la vendre. L'entreprise a eu des ache-

teurs potentiels mais aucune concrétisation. Malgré son apparence attractive, ses points négatifs comme son isolement géographique et son passé tumultueux les ont fait reculer. De son côté, Michel Diethmann n'avait pas été insensible à l'idée de racheter son entreprise. D'autant plus qu'il la connaît bien. Directeur du site de 2007 à 2009, il est revenu en 2012 en qualité de directeur technico-commercial. «Impossible de racheter seul pour des raisons financières et la surcharge de travail». La question était restée en suspens.

En 2015, Michel Diethmann recrute Olivier Hébert pour lui confier le volet administratif et financier jusqu'alors géré à Vendeville, près de Lille. «A son arrivée, l'entreprise était sur une pente descendante et savonneuse. Six mois plus tard, l'hémorragie était stoppée. On a redynamisé les services de l'entreprise», a souligné Michel Diethmann.

En début d'année, Roeland Van Maercke a réitéré son désir de vendre. «Cette fois-ci avec Olivier, c'était tout à fait envisageable». Les deux hommes se sont jetés à l'eau. Ils ont signé officiellement, mardi, l'acte de vente.

Caroline FAUQUEMBERT

## Histoire de l'entreprise

L'entreprise a été fondée au début des années 1920 par Georges Deligny, maréchal-ferrant. L'activité reposait essentiellement sur la forge. En 1963, son fils est arrivé à la tête de l'entreprise qui se spécialise dans le montage et la fabrication de charpente métallique et en chaudronnerie. En 1997, l'activité a été recentrée sur la charpente métallique et la construction de bâtiments industriels et commerciaux. Date à laquelle le groupe belge, Van Maercke, a pris les rênes de l'entreprise. Elle a rajouté une corde à son arc avec la création de bâtiments en béton.

SANTÉ.- Lutte contre la désertification médicale

# La députée à la rencontre du doyen de la faculté de médecine

■ Brigitte Bourguignon, députée de la 6<sup>ème</sup> circonscription, poursuit sa campagne contre la désertification médicale. Mardi dernier, elle est allée à la rencontre du doyen de la faculté de médecine de Loos et des étudiants en dernière année.

Afin de sensibiliser au plus haut, la députée a été reçue à sa demande, accompagnée de son suppléant Gérard Pécron, par Didier Gosset le doyen de la faculté de médecine de Loos. Cette rencontre lui a permis d'exprimer les craintes légitimes des concitoyens de son territoire face à la désertification médicale qui se profile. Une démarche volontariste pour que cesse cette hémorragie. Son discours a été entendu par le doyen. Elle sera soutenue.

Après une campagne de sensibilisation auprès des étudiants de 1<sup>ère</sup> année, c'est aux étudiants de dernière année, que la députée s'est adressée. Elle poursuit son



Gérard Pécron suppléant, Brigitte Bourguignon députée, et Didier Gosset doyen de la faculté de médecine.

combat : leur donner le goût d'une future installation en milieu rural. Cette rencontre lui a permis d'exprimer les craintes légitimes des concitoyens de son territoire face à la désertification médicale qui se profile et de présenter sa démarche volontariste pour que cesse cette hémorragie.

## Une page facebook

Cette démarche lui a permis de porter à leur connaissance, la mise en place

d'une plate-forme d'offres d'emplois, lancée au travers de la page facebook intitulée «j'aime mon médecin de campagne». «Cette page doit permettre aux étudiants de découvrir notre territoire et d'y trouver des propositions de recrutement», commente-t-elle.

Afin d'alimenter cette page, la députée a demandé à l'ensemble des maires de sa circonscription de lui faire connaître les besoins recensés au sein de leur

commune. Des départs en retraite de médecins sans successeur à la mise en place de Maisons de santé pluridisciplinaires, les demandes ont été prises en compte. Les premières annonces ont été distribuées aux étudiants.

Pour la députée, ce problème majeur pour son territoire ne pourra reculer qu'avec le concours de tous les élus et le concours des praticiens eux-mêmes.

Une réunion était organisée mercredi dernier

# Contrats en alternance : pourquoi pas vous ?



Près de vingt jeunes ont participé à l'animation et ont pu consulter les quelque 250 offres proposées.

■ Mercredi dernier, le Service emploi organisait dans les locaux de la Mission locale une nouvelle réunion d'information dédiée aux contrats en alternance. Les participants avaient accès à près de 250 offres.

Deux types de contrats existent : le contrat d'apprentissage, réservé aux jeunes de 16 à 30 ans et le contrat de professionnalisation, accessible de 16 à 62 ans. Le contrat en alternance permet de préparer un diplôme ou une certification professionnelle tout en acquérant de l'expérience et de percevoir un salaire. Vingt jeunes ont

participé à cette journée et ont eu accès à environ 250 offres, dans un rayon de 50 km autour de Saint-Pol. Des rencontres individuelles étaient proposées pour définir le projet, aiguiller vers les formations ou encore informer sur les différentes aides ainsi que la mobilité. Un accompagnement renforcé peut également être mis en place. Une nouvelle rencontre est prévue le jeudi 27 octobre de 14h à 16h30.

Pour tout renseignement : Mélanie Gest au 03.21.03.26.10 ou m.gest@adefi-mlr.fr